

Les enquêtes photographiques auprès des touristes : un support à l'analyse des représentations microterritoriales des stations balnéaires

Emeline Hatt

▶ **To cite this version:**

Emeline Hatt. Les enquêtes photographiques auprès des touristes : un support à l'analyse des représentations microterritoriales des stations balnéaires. Mondes du tourisme, 2010, 2, pp.24-43. 10.4000/tourisme.272 . hal-02477124

HAL Id: hal-02477124
https://amu.hal.science/hal-02477124

Submitted on 13 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les enquêtes photographiques auprès des touristes : un support à l'analyse des représentations *microterritoriales* des stations balnéaires

HATT Emeline
Doctorante en aménagement-urbanisme
Laboratoire SET-UPPA/CRNS UMR 5603

Pour citer cet article:

Hatt Emeline. 2010. Les enquêtes photographiques auprès des touristes : un support à l'analyse des représentations *microterritoriales* des stations balnéaires », in Mondes du tourisme, n°2, décembre 2010, pp.24-43

Résumé :

Le *medium* photographique, déjà préconisé par Kevin LYNCH en 1960, est encore peu utilisé comme support d'enquêtes dans les recherches urbaines. Expérimenté dans le cadre d'une analyse *microterritoriale* des stations balnéaires, il est l'outil central de la démarche présentée dans cet article. Axées sur la "libre" catégorisation de cent trente-quatre images, ces enquêtes photographiques ont été menées auprès de touristes landais. Les personnes interrogées ont classé les images qui leur étaient soumises selon leurs propres critères d'analyses. Le recours à ce dispositif a permis de décrypter les systèmes de représentations à l'œuvre et de mettre en exergue des marqueurs microterritoriaux en stations balnéaires. Le présent article expose les fondements et les résultats de cette approche, en soulignant les interrogations qu'elle soulève.

Photographic surveys among tourists : a support for the analysis of *microterritoral* representations of seaside resorts

Abstract :

The photographic medium, already advocated by Kevin Lynch in 1960, is still very rarely used to support investigations in urban research. Experienced in the context of an analysis of *microterritorial* resorts, it is the central tool of the approach presented in this article. Focusing on the "free" categorization of one hundred thirty- four images, these photographic surveys were conducted with Landes tourists. Respondents ranked images submitted to them by their own standards of analysis. Using this device has enabled us to decode the underlying systems of representations at work and highlight microterritorial markers in seaside resorts. The present article discusses the foundations and results of this approach, highlighting the questions it raises.

La question de la requalification urbaine se pose aujourd'hui inéluctablement aux stations touristiques contemporaines[1] désormais cinquantenaires, comme en témoigne la mise en place, en décembre 2000, du dispositif des Opérations de réhabilitation de l'immobilier de loisir (ORIL)[2]. On porte cependant encore trop peu attention aux usagers auxquels sont destinés ces aménagements (VERDIER, 2009 ; PINSON, 2009). Au-delà de la conception et du cadre urbain proposés, comment appréhender la demande à laquelle ils se destinent ? On s'interroge alors sur l'intérêt et sur la manière d'aborder le regard d'un acteur essentiel : le touriste, cet « habitant temporaire » (STOCK, 2001) des stations contemporaines. Il s'agit d'identifier les représentations[3] qu'il se fait de l'espace urbain qu'il fréquente, dans lequel il s'inscrit, sur lequel il évolue et qu'il anime en retour. Si chaque représentation individuelle est unique, elle rejoint néanmoins une *image collective* (plus ou moins contraignante, plus ou moins englobante) qui peut être analysée (LYNCH, 1976, p.53 ; HATZFELD, 2006). Dans la lignée des travaux menés dernièrement sur les villes (AMPHOUX, 2001) et sur les paysages (BIGANDO, 2006 ; LUGINBÜHL, 1989 ; MICHELIN, 1998), les enquêtes photographiques auprès des touristes peuvent être envisagées comme un *medium* pertinent pour approcher les représentations des stations dans leur dimension *microterritoriale*, échelle d'appréhension socio-spatiale du sens commun (ZEPF, 2004)[4]. Afin d'apporter, si ce n'est des réponses strictes et catégoriques, tout du moins des éléments de compréhension quant aux conditions de mobilisation du matériau photographique dans l'analyse des représentations, le présent article[5] expose les fondements et les résultats d'une approche développée en station balnéaire, à Seignosse-Océan. Cette enquête photographique est axée sur la "libre catégorisation" opérée par les enquêtés : les touristes landais interrogés ont classé les cent trente-quatre images qui leur étaient soumises selon leurs propres critères d'analyse. Le recours à ce dispositif a permis de décrypter les systèmes de représentations à l'œuvre et de mettre en exergue des "marqueurs microterritoriaux" en station balnéaire. Il s'agit ici de retranscrire les fondements et les résultats de cette approche, en soulignant les interrogations qu'elle soulève.

---

[1] Les stations contemporaines correspondent dans notre propos aux stations créées *ex nihilo* durant les années 1960-1970, selon un modèle « taylo-fordo-keynésio-corbusien » (Ascher, 2001). Créées pour et autour de l'activité touristique, elles sont aujourd'hui marquées par une forte saisonnalité et par le vieillissement de leurs structures et infrastructures.

[2] L'ORIL est un dispositif promulgué dans le cadre de l'article L.318-5 de la loi n°2000-1208, du 13 décembre 2000, relative à la « Solidarité et au Renouvellement urbain ». L'objectif visé est l'amélioration du parc immobilier touristique et des espaces publics.

[3] Le concept de représentation est entendu ici au sens de « *créations sociales ou individuelles de schémas pertinents du réel* » (GUERIN, 1989). Antoine BAILLY (1992, p. 374) précise à ce sujet : « *schémas pertinents puisqu'ils nous aident à comprendre l'organisation de l'espace, à le juger et à le pratiquer ; créations sociales et individuelles puisqu'elles font référence à nos valeurs sociales et à notre potentiel personnel* ».

[4] Selon Markus ZEPF (2004, p.144-145), l'espace urbain s'organise selon trois niveaux territoriaux : microterritorial, mésoterritorial et macroterritorial. La dimension microterritoriale « *comprend à la fois les éléments architecturaux […] et les éléments qui caractérisent la forme urbanistique au niveau du quartier […].Ce serait en quelque sorte le niveau d'application de théories de la perception, proposées entre autres par Kévin Lynch (1960)* ».

[5] Cet article retranscrit les résultats d'un travail de doctorat (en cours) s'inscrivant dans le cadre d'un programme de recherche : *convention de partenariat 2007-2010 Université de Pau et des Pays de l'Adour – Conseil Général des Landes*. Sous la direction de Vincent VLES, ce programme est conduit par une équipe de recherche pluridisciplinaire composée de : Sylvie CLARIMONT (géographe), Gaëlle DELETRAZ (ingénieur d'études), Emeline HATT (aménagement et urbanisme), Jean-Didier LAFORGUE (architecture et urbanisme) et Patrice SECHET (urbanisme).

Cadrage conceptuel : des représentations *microterritoriales* « habitantes » aux représentations *microterritoriales* « touristiques »

Le parti pris de cette recherche est bicéphale. Il consiste avant tout à analyser les représentations des stations balnéaires dans une dimension *microterritoriale*. Il s'agit également d'approcher en priorité les représentations des touristes, acteurs essentiels qu'on ne peut ignorer en ville et, *a fortiori*, en station.

L'analyse des représentations habitantes à la croisée des champs géographiques et urbains

Ces dernières années, la géographie française s'est largement investi des questions de perceptions et de représentations. Aux approches des perceptions (BAILLY, 1977) et de l'espace vécu[6] (CHEVALIER, 1974 ; FREMONT, 1976) développées en France dans les années 1970, se substitue au début des années 1980 le concept de représentation (GUERIN et GUMUCHIAN, 1985). Dans la lignée des recherches menées en psychologie sociale et psychosociologie (MOSCOVICI, 1976 ; INHËLDER et PIAGET, 1981 ; JODELET, 1989), s'impose alors l'idée que le réel objectif n'existe pas en dehors de nos représentations. Ces recherches ont ainsi contribué à révéler l'existence d'une relation dialectique entre les représentations et l'espace dont le medium est la pratique sociale (DEBARBIEUX, 1991 ; GUMUCHIAN, 1991 ; BERTRAND *et al.*, 2007). La question de « *l'homme-habitant* », du « *référentiel-habitant* » (GUMUCHIAN, 1988, p.8 ; BAILLY, 1992, p.381) devient centrale dans toute analyse de l'espace (ANDRE et *al.*, 1989 ; BAILLY, 1977), du territoire (DEBARBIEUX, 1988 ; GUMUCHIAN, 1991), comme du paysage[7] (BIGANDO, 2006 ; LE LAY, 2005, 2007 ; MICHELIN, 1998).

La recherche urbaine n'est pas en reste dans ce domaine. Les apports de Kevin LYNCH (1976) sont indéniables dans le champ des perceptions et représentations urbaines. Son analyse de *L'image de la cité*, développée en 1960 à partir de trois villes américaines (Boston, Jersey City et Los Angeles), est généralement citée comme l'un des ouvrages fondateurs de cette approche (DEBARBIEUX, 1988, THIBAUD, 2002). Il met en évidence les fondements de la *lisibilité*[8] urbaine en identifiant cinq éléments structurants : les voies, les nœuds, les limites, les quartiers et les points de repère. S'il avoue ne pas être parvenu à obtenir la véritable « *image collective* » de la ville, son approche a néanmoins permis de révéler l'existence de ces « *images collectives* » (LYNCH, 1976, p.53). Surtout, ses apports sont particulièrement riches dans le champ des procédés d'investigations mis en œuvre : interviews individuelles et collectives, dessins de l'espace réalisés par les habitants, "tests photographiques" et observations *in situ* (réalisation de parcours avec des enquêtés), etc. Ces approches font l'objet d'un regain d'intérêt depuis les années 1980-1990 dans les recherches urbaines menées

[6] « *Cette notion englobe simultanément l'espace représenté et l'espace de vie* » (GUMUCHIAN, 1988, p.99).

[7] Selon Yves LUGINBÜHL, le paysage est « *une construction sociale possédant une dimension matérielle où se développent des processus biophysique et une dimension immatérielle où se situent les représentations sociales, les valeurs esthétiques, affectives et symboliques* » (BIGANDO, 2006, p.18). L'espace microterritorial de la station peut être appréhendé comme un paysage à la fois « urbain » (SANSON, 2000) et « ordinaire » (BIGANDO, 2006).

[8] La lisibilité étant entendue comme la « *facilité avec laquelle on peut reconnaître ses éléments et les organiser en un schéma cohérent* » (LYNCH, 1976, p.3).

au niveau *microterritorial*, sur l'espace urbain au sens large (GROSJEAN et THIBAUD, 2001) et sur l'espace public[9] en particulier (TOMAS, 2002 ; ZEPF, 2004). S'il n'est pas toujours explicitement fait référence au concept de représentation, celui-ci apparaît en filigrane dans ces démarches qui postulent l'existence d'un « *rapport de conaturalité* » entre les formes construites et les formes sociales, un effet de « *configuration réciproque* » de l'espace et des pratiques (GROSJEAN et THIBAUD, 2001, p.6). Les habitants sont ici considérés comme co-producteurs de l'espace et sont pris en compte dans l'analyse, en tant que « *récitants* » du territoire[10] (AMPHOUX, in GROSJEAN et THIBAUD, 2001). Nombre de chercheurs s'appuient alors sur des analyses *in situ* de « *perceptions-actions en contexte* » (AUGOYARD, *in* GROSJEAN et THIBAUD, 2001, p.15). Ils accordent une large place aux ambiances plurisensorielles (AMPHOUX, 1998), appréhendées par des dispositifs de « *contextualisation perceptive* »[11]. L'observation des pratiques sensibles, par ces diverses techniques d'investigation, doit ainsi permettre d'articuler plus fortement les champs de la recherche et de la conception (GROSJEAN et THIBAUD, 2001). Elle fait en ce sens écho à l'attention croissante portée à la qualité du cadre de vie. Celle-ci participerait de l'image de la ville comme de la station[12], concourrait à son attractivité et la conduirait aujourd'hui à (re)penser les fondements de sa (re)présentation au monde, de sa conception urbaine et paysagère (VOGEL, 1997 ; ODIT, 2008 ; CHARLOT-VALDIEU et OUTREQUIN, 2009). Il s'agit alors de déterminer ce qu'il convient de requalifier, comment, pourquoi, au regard de quelles attentes, en dépassant le prisme de l'offre (conception) au profit d'une analyse de la demande (réception). La recherche fournit ici des points d'ancrages et d'analyse non négligeables pour les projets d'aménagement en cours et à venir. L'habitant, en tant qu'être sensible, qui perçoit et se représente l'espace urbain qu'il fréquente, tend à devenir central dans toute étude des représentations microterritoriales. Qu'en est-il du touriste ?

Les touristes, « habitants temporaires » des stations touristiques contemporaines

Si l'habitant est aujourd'hui au coeur des recherches, voire, de nouveau, des politiques d'aménagement[13], la prise en compte de l'acteur touristique au quotidien, dans la ville et - ce qui est plus étonnant encore - en station, est restée toute relative dans ce domaine. Le tourisme

[9] Concept d'essence polysémique et transdisciplinaire, l'espace public est une notion difficile à appréhender (TOMAS, 2002). Cet article privilégie ici l'approche urbanistique ; nous entendons l'espace public comme « *partie du domaine public non bâti, affectée à des usages publics* » (MERLIN et CHOAY,1988, p.355).

[10] L'habitant, doté de ressources et de connaissances sur la ville qu'il habite, peut « réciter » le territoire. Il acquiert alors une autonomie et une légitimité propres et peut être considéré comme coproducteur de l'espace public (ZEPF, 2004).

[11] À titre d'exemple, on peut citer la « *méthode des itinéraires* » proposée par Jean-Yves PETITEAU et Elisabeth PASQUIER, le principe des « *parcours commentés* » initié par Jean-Paul THIBAUD, ou encore les « *entretiens sur écoute réactivée* » et la *« conduite de récit* » développés par Jean-François AUGOYARD (GROSJEAN et THIBAUD, 2001).

[12] L'image de la station est ici abordée selon l'approche de Bernard LAMIZET (2002, p.202) pour lequel *« l'image consacre l'unité entre ce que la ville signifie et ce qui la signifie ; ce qu'elle symbolise, une conception de l'existence, une manière de vivre, prend sens dans ce qui la symbolise, des édifices, un site, des parcours ».*

[13] Jean-Yves TOUSSAINT, Sophie VAREILLES et Monique ZIMMERMANN (in ZEPF, 2004, pp.123-134) rappellent que la concertation, qui retrouve ses lettres de noblesse ces dernières années, était déjà fortement développée à la fin des années 1970, par l'intermédiaire des Groupes d'Action Municipale et des ateliers publics d'urbanisme.

est certes un fait social[14] indéniable qui infuse nos sociétés en profondeur (LUSSAULT, 2007), mais le touriste, au cœur de cette activité, est encore largement négligé dans les projets d'aménagement microterritorial. « *Le mépris antitouristique demeure [...] Il apparaît que le touriste, caricature ou monnaie d'échange, demeure un personnage méconnu, ou, plus exactement, ignoré »* (URBAIN, 1993, p.47). Pourtant, dans les stations contemporaines, créées de toute pièce pour et autour de la seule activité touristique, marquées de fait par une forte saisonnalité, le touriste en est un usager et un acteur essentiel. Ainsi, en haute saison touristique, le rapport entre habitants et touristes est de l'ordre de deux pour cent, comme à Seignosse-Océan, par exemple, qui compte à peine 800 habitants permanents[15], mais dispose de plus de 30 000 lits touristiques. Ces habitants plus ou moins éphémères ne doivent pas être considéré comme des visiteurs myopes, indifférents et incultes, des touristes au sens péjoratif du terme (URBAIN, 1993). Il s'agit bien d'individus à part entière, d'individus qui vivent sur ce territoire, d'individus qui vivent ce territoire. Si le tourisme a longtemps été abordé comme un fait purement statistique (description du phénomène par sa mesure) ou seulement fonctionnel (approche des équipements et activités générés), laissant dans l'ombre l'acteur touristique, il n'en va plus de même aujourd'hui dans de nombreux domaines. Depuis les années 1980-1990[16] se développe une approche du tourisme comme « *pratique géographique* », privilégiant la prise en compte de l'homme en action (STOCK, 2003). Les sciences sociales s'investissent largement de ce *fait touristique* et de l'*individu touriste*. Ils sont abordés sous l'angle géographique[17], mais également historique (CORBIN, 1988), sociologique (BOZONNET, 1977 ; DUMAZEDIER, 1974 ; VIARD, 2000), sémiologique (URBAIN, 1993 et 2002), urbanistique (VLES, 2008) ou marketing (FROCHOT et LEGOHEREL, 2007 ; PELE-BONNARD, 2002). On interroge désormais l'homme au cœur des pratiques touristiques, en partant du principe que « *l'espace touristique n'est pas seulement un espace réel ou objectif. Il est aussi un espace représenté, c'est-à-dire fait d'imaginaires spatiaux intégrant les valeurs socio-culturelles du moment »* (DEWAILLY et FLAMANT 1993, p.132). Ces contributions peuvent nourrir les réflexions et les conceptions urbaines en encourageant à une plus grande prise en considération de l'acteur touristique. Il s'agirait alors de dépasser (ou plutôt de compléter) l'analyse des représentations « habitantes » (représentations des habitants), développée ces dernières années, pour approcher l'analyse des représentations « touristiques » (représentations des touristes).

---

[14] « *Est fait social toute manière de faire, fixée ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure ; ou bien encore, qui est générale dans l'étendue d'une société donnée tout en ayant une existence propre, indépendante de ses manifestations individuelles* » (DURKHEIM,1988, p.14).

[15] La notion d'habitant permanent en station est d'ailleurs en elle-même déjà toute relative. Doit-on considérer l'ensemble de la population communale (comprenant celle du bourg ancien, éloigné géographiquement de la station proprement dite) ? Que penser des acteurs économiques qui travaillent dans la station mais qui n'y vivent pas nécessairement ? Doit-on effectivement exclure, avec l'INSEE, les propriétaires de résidences secondaires, quand bien même ils possèdent un bien immobilier sur place, sont des contribuables voire parfois même des électeurs ? Nous retenons ici le terme d'habitant permanent selon une acception restreinte : toute personne vivant sur le territoire spécifique de la station plus de neuf mois dans l'année (au-delà de la seule saison touristique).

[16] Cette évolution a été initiée la décennie précédente par les travaux fondateurs de chercheurs comme Jean-Michel DEWAILLY ou encore Georges CAZES qui ont largement contribué à l'autonomisation du tourisme comme champ d'étude géographique à part entière (STOCK, 2003).

[17] On pense notamment aux travaux de MIOSSEC (1977), CHADEFAUD (1988), DEBARBIEUX (1988), CAZES, (1992), DEWAILY et FLAMENT (1993), GUMUCHIAN (1991), STOCK (2001, 2003) et, plus généralement, à ceux de l'équipe MIT, pour ne citer qu'eux.

Notre démarche se situe ainsi à la croisée de deux thématiques de recherche : celle du tourisme et des stations touristiques d'une part, celle de l'aménagement urbain et paysager (approche microterritoriale) d'autre part. La conjonction de ces deux dimensions (touristique et urbaine) nous amène à ancrer notre démarche sur la thématique des représentations, ici entendues comme *représentations microterritoriales*. Dans la lignée des recherches développées dans le champ du tourisme, il nous a semblé légitime de nous interroger sur les attentes, sur le vécu, sur les représentations que les touristes se forgent des stations qu'ils fréquentent, qu'ils choisissent de fréquenter. La notion d'« *habitant-usager-citoyen* », développée par Michel BASSAND (2001, p.4) ouvre d'ailleurs la voie à une telle approche, les touristes étant des usagers essentiels des stations contemporaines.

Choix méthodologiques : les enquêtes photographiques par *libre catégorisation*

L'objectif de notre recherche consiste à identifier *l'image collective* du territoire, la station dans notre cas, en repérant les "*marqueurs microterritoriaux*"[18] éprouvés par les touristes qui la fréquentent. L'hypothèse qui sous-tend notre démarche consiste à considérer que l'espace urbain de la station ne fait pas l'objet de représentations homogènes. Il serait ainsi possible de distinguer au sein même de l'entité « station » des facteurs urbains et paysagers d'attractivité ou au contraire de rejet. A l'hétérogénéité de l'espace physique (dans sa dimension microterritoriale) se superposerait immanquablement une hétérogénéité des représentations dont il fait l'objet. Cette hétérogénéité des représentations s'entend à la fois du point de vue de l'observateur (représentations variables selon l'âge, le sexe, l'origine géographique, etc.)[19] mais également, et c'est le point sur lequel porte plus particulièrement notre attention, selon l'espace urbain observé (catégories d'espaces - publics/privés, déambulation/stationnement, etc. -, type de composition urbaine[20]).

La photographie comme medium d'enquêtes

La connaissance détaillée du terrain d'étude est un préalable indispensable pour appréhender les représentations microterritoriales de la station, pour approcher l'analyse de son image[21]. Ces démarches préliminaires ne sont pas détaillées dans cet article qui met l'accent sur les méthodes d'investigation photographiques développées pour décrypter ces représentations.

---

[18] Le "marqueur microterritorial" est employé en référence à la notion de « marqueur territorial » (BAILLY et PAELINCK, 1989). Il est ici compris comme élément microterritorial (urbain et paysager) "marquant" l'espace selon les individus enquêtés, à la fois objet situé et signe symbolique connotant cet espace. Le "marqueur microterritorial" peut alors renvoyer à des éléments vécus tant positivement (points forts, points de repère) que négativement (points faibles, "verrues spatiales").

[19] L'influence des variables individuelles est un facteur essentiel des représentations qu'il convient de ne pas négliger. Cette analyse, encore en cours, n'est cependant pas développée plus avant dans cet article centré sur l'image collective.

[20] Kevin LYNCH (1976) distingue dix indicateurs de « composition urbaine » : la clarté de la silhouette, la simplicité de la forme, la continuité, la dominance, la clarté des liaisons, la différenciation directionnelle, la conscience du mouvement, le champ visuel, les séries temporelles, les dénominations et significations.

[21] Selon Kévin LYNCH (1976, p.10), « *les images de l'environnement sont le résultat d'une opération de va-et-vient entre l'observateur et son milieu. L'environnement suggère des distinctions et des relations et l'observateur – avec une grande capacité d'adaptation et à la lumière de ses propres objectifs – choisit, organise et charge de sens ce qu'il voit* ».

Dans un premier temps, nous avons approché les acteurs de terrain via des entretiens semi-directifs menés auprès des habitants et des "concepteurs" (personnel politico-administratif en charge de l'aménagement de ces espaces)[22]. Travaillant sur la dimension microterritoriale de la station et fort de l'expérience menée préalablement en stations de sports d'hiver[23], il nous a semblé à ce stade nécessaire de compléter cette première approche par d'autres méthodes d'investigation mettant en jeu des "repères" paysagers, par des enquêtes (directes ou indirectes) menées *in situ*. S'inspirant des démarches présentées précédemment, nous avions alors pensé travailler à partir de parcours commentés et de cartes mentales[24]. Cependant, souhaitant appréhender les représentations des stations dans leurs dimensions microterritoriales (espaces publics) et voulant présenter une large gamme de paysages balnéaires aux touristes, nous avons opté pour le recours à un intermédiaire : l'outil photographique. Nous reprenons ici à notre compte les constats formulés par Jean-François LE LAY, Hervé PIEGAY et Mélanie COSSIN (2005, p.4) lors de leurs enquêtes de perception paysagère, en considérant que : *« face aux difficultés logistiques que soulève la présentation d'un grand nombre de paysages à un large échantillon d'individus, des photographies soumises à la vue servent souvent de substitut. […] Même si elle diffère de l'observation* in situ*, la photographie satisfait l'exigence d'une telle analyse, à savoir l'équivalence de présentation aux participants »*. Suivant les conclusions d'Hélène HATZFELD (2006, p.278), nous sommes partis du principe que les enquêtes menées sur la base de photographies comme support aux entretiens aideraient à reconstituer les « *images mentales* » que les individus ont de leur territoire.

L'usage de la photographie n'est d'ailleurs pas nouveau en sciences sociales. Elle est déjà utilisée dans les travaux pionniers des anthropologues Bronislaw MALINOWSKI (1922), Margaret MEAD et Gregory BATESON (1942), bien qu'elle soit alors souvent cantonnée à la seule fonction illustrative. Les premières réflexions nourries sur cet objet constitué comme support d'enquête sont avancées par John COLLIER. Son ouvrage, *Visual Anthropology : Photography as a Research Method* (COLLIER, 1967), expose, dans son chapitre six, la méthode et les apports de la « photo-interview »[25] ; il est considéré comme pionnier dans ce domaine (DUTEIL-OGATA, 2007 ; PAPINOT, 2007). Si la photographie nous est apparue comme un *medium* pertinent au regard de notre sujet (les touristes) et de notre objet de recherche (les représentations microterritoriales des stations balnéaires), nous ne négligeons pas pour autant les biais potentiels qu'elle peut générer et les craintes justifiées qu'elle peut susciter. Certains

[22] Il est a noté que ces démarches préalables ont eu lieu en hors saison (janvier-avril 2009), les touristes, se faisant rares à cette époque, n'ont pas été interrogés.

[23] La même approche a été préalablement testée en station de sports d'hiver (à Gourette et La Pierre-Saint-Martin). Si les entretiens semi-directifs auprès des habitants et du personnel politico-administratif ont été riches d'informations, ceux réalisés auprès des touristes l'étaient moins. Il nous semblait pour autant qu'ils étaient des interlocuteurs essentiels et qu'il restait possible d'appréhender leurs représentations microterritoriales de la station ; il s'agissait alors de trouver un autre moyen, un autre dispositif d'enquête, plus adapté à nos objectifs et à nos interlocuteurs.

[24] Ces procédés ont d'ailleurs été testés en stations de sports d'hiver. Ils constituent un complément intéressant pour l'analyse des représentations, notamment les parcours commentés qui permettent de dépasser la dimension visuelle pour appréhender les représentations plurisensorielles (auditives, olfactives, etc.). Nous avons néanmoins fait le choix ici de nous concentrer sur l'approche des représentations visuelles (qui reste dominante dans notre culture occidentale).

[25] « *Interviewing with Photographs* » (COLLIER, 1967, pp.46-66).

soulignent notamment que la photographie *« fixe un aspect du réel qui n'est jamais que le résultat d'une sélection arbitraire, et par là, d'une transcription »* (BOURDIEU, cité par SORLIN, 2007). D'autres encore se demandent si les photographies disent la vérité (BECKER, 2007). Roland BARTHES rappelle néanmoins que, si la photographie inscrit indubitablement le regard et les représentations de l'*Operator* (celui qui prend la photo), elle permet également d'aborder ceux du *Spectator* (celui qui regarde la photo)[26]. En ce sens, constatant que les photographies poussent à l'expression, Emmanuel GARRIGUES (2000, p.190) considère finalement qu'elles peuvent légitimement devenir, sur le plan méthodologique, une technique d'entretien. Ainsi, bien que longtemps discréditée en tant que "donnée" et, surtout, en tant qu'instrument et vecteur de la recherche (GUMUCHIAN, 1988, p.148), la photographie fait ces dernières années l'objet d'un regain d'intérêt dans les sciences sociales[27]. Sylvain MARESCA (2007, p.65) préconise alors d'adopter une approche « *technicienne* » afin de dépasser les préjugés attachés à l'usage de ce medium. Il nous semble important à ce stade de préciser les modalités constitutives de nos corpus photographiques et de notre démarche, préalable indispensable à toute approche « technicienne ».

Modalités du dispositif d'enquête, la constitution des corpus photographiques

Au regard de notre objet de recherche particulier, nous avons mis en place, selon un mode de « *production artisanale* » (BERTRAND *et al*., 2007), une méthode d'enquêtes adaptée à nos objectifs : les enquêtes photographiques. Le choix des photographies constitutives des corpus a fait l'objet d'une analyse minutieuse, concernant à la fois les modalités de prises de vues mais également la sélection ultérieure des photos. La batterie d'images représente l'outil central de notre enquête, elle est constituée à partir de deux corpus photographiques. Le premier corpus (T1) comprend des images variées de stations balnéaires françaises et espagnoles[28]. Le second corpus (T2) ne comprend que des photographies de la station étudiée : Seignosse-Océan. Si certaines démarches laissent aux enquêtés le soin de prendre les photographies afin de limiter le biais introduit par le photographe (MICHELIN, 1998 ; BIGANDO, 2006), notre parti pris, au regard de nos objectifs[29], a été de réaliser et de sélectionner nous-même les photographies en question. Reste à en préciser les modalités. Les visites de terrain ont toutes eu lieu entre les mois de février et de juin 2009 (afin de pouvoir

[26] « *Le studium est une sorte d'éducation (savoir et politesse) qui me permet de retrouver l'Operator, de vivre les visées qui fondent et animent ses pratiques, mais de les vivre en quelque sorte à l'envers, selon mon vouloir de Spectator* » (BARTHES, 1980, p.810).

[27] Nous faisons ici référence, de façon non exhaustive, aux travaux de AMPHOUX (2001), BIGANDO (2006), DELISLE, BAPTISTE et BABIN (1974,) DUTEIL-OGATA (2007), GARRIGUES (2000), LE LAY, PIEGAY et COSSIN (2005), MICHELIN (1998), PAPINOT (2007), SECHET, LAFORGUE et DEVALIERE (1998) ou encore VACHERET (2000). La question du support photographique comme outil d'enquête a d'ailleurs été largement débattue à l'école thématique du CNRS, portant sur les « *images et sons dans l'étude des rapports à l'espace* », organisée à Roscoff du 31 août 2009 au 4 septembre 2009.

[28] De multiples stations ont été "visitées" afin de disposer d'un vaste répertoire de photographies d'espaces urbains et paysagers en stations balnéaires : La Grande Motte, Le Crouesty, Saint Jean de Monts, Saint Malo, Ouistreham-Rivabella, Anglet, Saint Jean de Luz, Biarritz, Vieux-Boucau, Port Bacarès, Roses, Palamos, Cambrils.

[29] D'une part, nous souhaitions présenter une diversité de "paysages balnéaires", propres au terrain d'étude mais également extérieurs, ce qui aurait nécessité des déplacements multiples pour les enquêtés, complexes à mettre en œuvre. D'autre part, nous avons axé notre recherche sur les représentations des touristes qui ne sont présents que temporairement dans la station (il est alors plus difficile de les rencontrer à de multiples reprises pour des entretiens préalables ou complémentaires).

débuter les enquêtes durant la saison estivale) ; les photos présentées sont donc majoritairement prises en dehors de la saison estivale pour l'ensemble des stations concernées. L'équipe de recherche a réalisé la première sortie terrain ensemble, à La Grande-Motte, afin d'élaborer un référentiel commun pour les visites de terrains et prises de photographies ultérieures. Un "cahier des charges" a alors été précisé pour fixer les modalités de prises de vues. Concernant l'ambiance générale de la photographie, il fut par exemple décidé de les prendre par temps ensoleillé dans la mesure du possible (mais la météo s'est souvent montrée capricieuse) et sans trop de monde (hors saison oblige). Il s'agissait également de privilégier les angles de vue relativement larges aux gros plans (afin de donner une vision d'ensemble de l'espace). Surtout, plusieurs volets ont été envisagés lors des visites de terrain afin de constituer l'échantillonnage des corpus photographiques. Ces catégories d'analyses, que nous voulions tester, sont dénommées ici "déclinaisons urbaines et paysagères"[30] (fig.1), elles incluent quelques "cas limites"[31].

Figure.1

Ces déclinaisons ont conditionné les modalités de prises de vues ainsi que la sélection des 134 photographies[32] constitutives des corpus T1 et T2, l'objectif consistant à équilibrer la représentativité de chacune d'entre elles (éviter d'en surreprésenter une). Parmi un panel de 370 photos, 75 ont été retenues afin de disposer d'un échantillonnage équilibré des diverses déclinaisons urbaines et paysagères des stations balnéaires (T1). Les 59 photographies du corpus de Seignosse-Océan (T2) ont été choisies selon les mêmes critères parmi un ensemble de 220 photos. L'objectif de notre sélection visait à élaborer un répertoire des espaces urbains et paysagers en station balnéaire, afin de cerner ce qui construit l'attachement (a contrario le rejet) des touristes à l'espace microterritorial de la station. Ainsi, dans la lignée des enquêtes photographiques menées par Pascal AMPHOUX (2001), Yves-François LE LAY, Hervé PIEGAY et Mélanie COSSIN (2005) ou encore Patrice SECHET, Jean-Didier LAFORGUE et Isolde DEVALIERE (1998), nous adoptons une démarche hypothético-déductive, si ce n'est empirico-déductive. La constitution des corpus a d'ailleurs été l'occasion pour l'équipe d'observer l'aménagement, parfois la requalification, de nombreuses stations balnéaires. De même, et entre autres, deux journées d'« observation en marchant » ont été effectuées à Seignosse-Océan. Ces observations *in situ* nous ont permis d'identifier ces déclinaisons urbaines et paysagères, premières pistes de réflexions concernant l'espace urbain et paysager de la station. Elles constituent les pré-hypothèses de travail qui ont été explorées et approfondies par une analyse des représentations microterritoriales menée auprès des touristes. L'objectif consiste alors à dépasser le regard de l'"expert" pour atteindre celui du touriste, de dépasser nos représentations personnelles pour approcher l'*image collective* des touristes qui habitent temporairement la station.

[30] Il s'agit bien ici de « types idéaux », au sens wébérien du terme, ces différentes dimensions étant évidemment entremêlée dans la réalité.

[31] Ces "cas limites" sont des photographies d'espaces urbains et paysagers *a priori* fortement marqués (ou connotés) : le village traditionnel, les HLM du Mirail à Toulouse, des grands paysages naturels ou encore des espaces urbains dégradés.

[32] Il est à noter que nous avons opté pour un échantillonnage relativement large de photographies, considérant que « *pour atténuer la spécificité de chacune des scènes et tester des hypothèses précises, il est nécessaire de proposer un nombre raisonnable de vues pour chaque type de paysage* » (LE LAY, PIEGAY et COSSIN, 2005, p.4).

Application du dispositif : le déroulement des enquêtes photographiques

Les deux corpus de photographies ainsi constitués représentent le dispositif central de l'enquête, dans la lignée des travaux menés par Patrice SECHET, Jean-Didier LAFORGUE et Isolde DEVALIERE (1998). Ils ont fait l'objet de tests auprès de soixante individus présents en station (excursionnistes, touristes en séjour et propriétaires de résidence secondaire principalement). Les enquêtés ont été choisis au hasard, en tachant d'ouvrir le panel à un large public (âge, sexe, origine géographique, etc.). Ces enquêtes se sont déroulées à Seignosse-Océan, sur la plage du Penon[33], du 27 juin 2009 au 21 août 2009.

Figure 2

Le premier corpus de photographies (T1) est soumis à l'observation des enquêtés qui doivent constituer plusieurs groupes ou catégories[34] (la consigne étant d'en réaliser cinq au minimum) selon leurs propres critères d'analyse. Il est important de préciser qu'aucune autre indication ou consigne ne leur a été fournie. A la différence des enquêtes de perception paysagère menées par Jean-François LE LAY, Hervé PIEGAY et Mélanie COSSIN (2005), si le chercheur sélectionne lui-même les clichés, il ne construit pas les échelles verbales qu'utilisent les participants pour évaluer les images qui leur sont soumis. L'objectif est ici d'éviter (ou tout du moins de limiter) d'influencer leur jugement en leur imposant notre propre référentiel (par le biais de critères prédéfinis de catégorisation par exemple). Le choix des critères d'analyse et leur formulation est donc laissé aux enquêtés. Une fois leur catégorisation effectuée (toutes les photos ont été classées), il leur est demandé d'expliciter leurs choix : ils déterminent la photo représentative de chaque catégorie ainsi formée et précisent leurs critères d'analyse. Ainsi, il s'agit ici, dans un premier temps, de permettre à l'enquêté de se constituer des catégories d'analyse urbaine et paysagère qui l'aident à mobiliser une approche critique plus distanciée et objective sur le second corpus de photographies (T2). Ce second corpus (qui ne comprend que des images du terrain d'étude, Seignosse-Océan) leurs est alors soumis. Les enquêtés répartissent les photographies selon les critères et catégorisations précédentes (effectués en T1). Ils explicitent de nouveau leurs choix en proposant une photo représentative pour chaque catégorie. Les enquêtés situent alors les images de la station qu'ils fréquentent dans l'univers qu'ils ont eux-mêmes structuré préalablement. A la suite de l'enquête photographique, un questionnaire succinct leur est soumis afin de déterminer leur profil (âge, sexe, profession, origine, pratique de la station, etc.). Il offre également l'opportunité de recueillir de nouvelles informations en ouvrant la discussion sur les enjeux généraux de la station.

Nous considérons finalement avec Emmanuel GARRIGUES (2000, p.60 et 135) que les photographies sont des « *déclencheurs d'idées* » dans la mesure où « *la photographie va, tout simplement, perturber le psychisme tout en aidant à le préciser* ». Cet exercice de

[33] Ce choix offre tout d'abord l'avantage de donner la parole à un interlocuteur souvent absent et pourtant essentiel en station balnéaire : le touriste qui fréquente la plage (URBAIN, 2002). Ce choix répond de plus à des exigences pratiques. La mise en œuvre du dispositif d'enquête exige en effet de disposer de place (pour effectuer le classement des 134 photos) et de trouver des enquêtés disponibles, susceptibles de passer une heure en moyenne à effectuer l'enquête ; la plage était de ce point de vue un espace stratégique.

[34] On entend par catégories « *des rubriques ou classes qui rassemblent un groupe d'éléments sous un titre générique, rassemblement effectué en raison des caractères communs de ces éléments* » (Bardin, 2001, p.150).

catégorisation vise alors à favoriser la compréhension des représentations microterritoriales, en identifiant ce qui construit l'attachement, le rejet, le regret, le "potentiel" urbain et paysager de la station.

Mise en pratique : analyse des représentations microterritoriales en station balnéaire

Ce dispositif d'enquête nous a ainsi permis d'appréhender les représentations microterritoriales que les touristes se forgent des stations balnéaires et, plus spécifiquement, de leur station d'accueil, Seignosse-Océan. L'analyse des enquêtes confirme notre hypothèse : l'espace urbain fait bien l'objet de représentations de la part des touristes et celles-ci ne sont pas homogènes. Il est possible d'identifier les lieux au regard du degré d'attractivité qu'ils leur attribuent. En effet, de façon générale, les enquêtés recourent à deux modalités de classement différentes et complémentaires. D'une part, certains adoptent une catégorisation "fonctionnaliste", axée sur les types et les catégories d'espaces observés (commerces/voiries/habitations/loisirs, etc.). D'autre part, et il s'agit de la majorité, les enquêtés réalisent le classement selon leurs goûts, leurs préférences, leurs ressentis. Une large place est ici accordée à l'émotionnel, à l'affectif, à une approche sensible de l'espace. Les informations sur ce qui fonde l'adhésion ou le rejet sont alors particulièrement riches et permettent de distinguer ce qui constitue, selon les touristes (selon leurs catégorisations), les "marqueurs microterritoriaux" en station. S'il est effectivement possible de repérer et d'identifier les espaces de la station au regard de leur degré d'attractivité, une question légitime est alors de comprendre quels sont les points de repère forts en stations balnéaires et, *a fortiori*, à Seignosse-Océan. Pour reprendre les termes d'Antoine BAILLY (1977, p.86), *« il s'agit de repérer, de délimiter des dimensions spatiales et des secteurs dans lesquels l'individu trouve des conditions favorables »*.

Procédés d'analyse des données produites

Les données recueillies grâce aux enquêtes photographiques ont fait l'objet d'un double traitement, à la fois qualitatif (analyses de discours) et quantitatif (analyse statistique).

D'une part, le fait que les critères et intitulés de catégorisation aient été laissés au seul choix des enquêtés a permis de réaliser une analyse qualitative des données via une analyse classique de discours[35]. Les critères de catégorisation proposées par les enquêtés (« la nature », « le béton », « l'art » etc.), forment le corps de notre grille d'interprétation. Au-delà des discours, la multiplicité des photographies présentées (134 au total), tout comme l'objectif de l'enquête (identifier l'image collective de la station) suggéraient d'opérer d'autre part un traitement statistique des données. Comme le souligne Antoine BAILLY (1977, p.15), *« devant la multiplicité des attributs de l'image, il est souvent nécessaire d'employer des méthodes multivariées (analyse factorielle des correspondances ou en composantes principales) pour différencier les phénomènes structurés des phénomènes aléatoires. Ce regroupement correspond à un changement d'objet d'analyse des perceptions individuelles aux attitudes*

[35] Les commentaires recueillis sont principalement émis durant le discours explicatif sur la classification (et la désignation des images représentatives), mais également pendant le processus de classification (commentaires relatifs à certaines photos).

communes ». Six descripteurs qualitatifs[36] ont été élaborés afin de rendre compte de façon synthétique des discours et commentaires effectifs proposés par les enquêtés pour qualifier les catégories élaborées à partir des corpus T1 et T2. Ils retranscrivent le degré qualitatif associé au groupe de photographies considérées. L'analyse statistique des données, via notamment un test du Khi Deux[37], nous a permis d'observer le degré d'attractivité de chacune des images présentées lors de nos enquêtes photographiques. On peut alors étudier les recoupements opérés entre les images afin d'identifier les univers de référence dans lesquels elles se situent (ce que nous avons appelé les "nuages de représentations"), s'étalant schématiquement sur un continuum attractivité – rejet (attractif/répulsif).

Figures 3 et 4

Il n'est pas possible ici de retranscrire toute la complexité des enquêtes réalisées, d'autant que l'analyse, encore en cours, appelle nécessairement la nuance et la prudence. On se contentera d'apporter quelques éléments de réponse à notre hypothèse initiale en mettant notamment en évidence les principaux "marqueurs paysagers" attractifs qui ont pu êtres identifiés en station balnéaire de façon générale et à Seignosse-Océan en particulier.

Ébauche d'une analyse urbaine et paysagère des stations balnéaires

Trois thématiques majeures se distinguent dans cette sensibilité des touristes à la qualité du cadre de vie en station, trois "marqueurs microterritoriaux" attractifs ont été identifiés :

- l'importance de l'équilibre minéral/végétal et le rôle de la nature,

- le rôle fondamental des points de repère paysagers (sculpture, fontaines, etc.),

- l'importance accordée aux espaces de déambulation (promenades, balades, etc.).

Nos analyses révèlent que la nature, symbolisée principalement en station balnéaire par le rapport à la mer (océan, plage) reste un élément fort, voire central, de son attractivité touristique. Les enquêtés (rencontrés sur la plage) réalisent presque systématiquement un groupe relatif à cet espace privilégié en station balnéaire, connoté très positivement, qu'ils intitulent « *bord de plage, moment de farniente* »[38] ou encore « *ce qui représente la plage, agréable à l'œil ; peut attirer le touriste ; ne rien changer* »[39].

Figure 5[40]

[36] Suivant l'analyse des critères de catégorisation proposés par les enquêtés (principalement axés autour de jugements qualitatifs), nous avons opté pour des descripteurs relativement basiques : « attractif », « plutôt attractif », « neutre », « plutôt répulsif », « répulsif », « inclassé ».

[37] Cette première analyse porte seulement sur les photographies, sur l'image collective qu'elles suscitent (au regard de notre hypothèse de travail initiale). La deuxième étape de l'analyse en cours consiste à inclure les données individuelles des enquêtés (âge, sexe, lieu d'origine, statut, etc.) dans l'analyse factorielle des correspondances (AFC) pour observer leur influence respective sur les représentations urbaines et paysagères. La taille de notre panel (60 enquêtés) reste limitée pour une telle analyse, mais elle pourrait néanmoins apporter des pistes de réflexions et de recherches à approfondir.

[38] Selon un propriétaire de résidence secondaire à Seignosse-Océan, enquêté le 15 juillet 2009 (E27).

[39] Selon une professeur excursionniste enquêtée le 28 juin 2009 (E8).

[40] Les photographies en annexe sont présentées ici comme elles l'ont été lors des enquêtes, c'est-à-dire, sans indication ni sur le lieu, ni sur l'auteur de la prise de la vue.

Au-delà de la plage et de l'océan, c'est bien la nature au sens le plus large du terme qui participe de l'attractivité des lieux. La nature intervient comme un élément indispensable dans le cadre urbain de la station même. La présence du végétal est ainsi identifiée comme un marqueur microterritorial fort et attractif, qui permet d'adoucir le cadre urbain froid et impersonnel et participe du dépaysement recherché. A ce sujet, on peut noter, avec Antoine BAILLY (1977, p.184) que, si la majorité des enquêtés souligne le rôle et l'attrait de la « nature », tout le monde ne donne pas la même signification à cette notion qui reste parfois associée à des éléments contradictoires (comme les paysages organisés).

Figure 6.

Si l'apport du végétal participe indéniablement de l'attractivité des lieux, il en va de même des nombreux aménagements urbains concourrant à leur dimension symbolique, voire émotionnelle. Les touristes enquêtés affectent en effet une connotation très positive à ces aménagements qualitatifs que peut mener la collectivité sur l'espace public. Ils constituent souvent une catégorie spécifique, apparemment claire dans leur esprit, mais qu'ils ont néanmoins du mal à définir, parlant de *« monuments et trucs sympas »*[41], *« aménagements municipaux et agrément »*[42], *« espaces communaux, décorations et espaces verts »*[43], voire même de « *l'art* »[44] au sens le plus fort du terme. S'ils ne parviennent pas toujours à trouver les mots exacts, à qualifier ces aménagements issus de l'initiative locale (fleurissement d'un rond point, fontaine, peinture murale, etc.), ils apprécient en majorité ces "petites attentions" qui contribuent à *qualifier*, à *agrémenter* l'espace. Ces aménagements du quotidien qui améliorent l'esthétique et agrémentent le lieu de séjour, ou plutôt le lieu de vie plus ou moins éphémère, constituent des points de repère paysagers forts qui participent plus globalement à la lisibilité des lieux.

Figure.7

Le rôle central de la collectivité ressort enfin dans la thématique de l'aménagement de « *balades* ». Les promenades sont très souvent identifiées par les touristes enquêtés qui en font l'un des fondements de leur catégorisation, constituant un groupe spécifique qu'ils intitulent de façon diverses : « *les promenades et les visites* »[45], « *l'accès aux plages, la promenade avec une dimension de plaisir* »[46] ou encore « *les petites balades, les chemins, les lieux de communication* »[47]. La balade plaît, qu'elle soit en bord de mer ou non. Ces cheminements qui confèrent une place essentielle aux piétons et aux cyclistes paraissent indissociables de l'imaginaire touristique, des représentations liées à l'univers des vacances où l'on prend le temps de vivre, de se promener, de visiter, de flâner, etc. Ces promenades constituent d'ailleurs un élément structurant et récurrent dans la conception des lieux touristiques (STOCK, 2003). Cette conception fait ainsi écho à la réception, aux attentes des

[41] Selon E8, *ibid.*
[42] Terminologie employée par une institutrice en séjour à Seignosse-Océan, enquêtée le 30 juillet 2009 (E39).
[43] Selon un propriétaire de résidence secondaire enquêté le 27 juin 2009 (E6).
[44] Notion évoquée à plusieurs reprises, notamment par un menuisier en excursion (E7, enquêté le 28 juin 2009) et par une étudiante en séjour (E31, enquêtée le 29 juillet 2009).
[45] Selon une femme en séjour à Seignosse-Océan, enquêtée le 12 août 2009 (E50).
[46] Selon une étudiante en séjour à Seignosse-Océan, enquêtée le 29 juillet 2009 (E31).
[47] Selon un consultant informatique en séjour à Seignosse-Océan, enquêté le 12 août 2009 (E54).

usagers touristiques ; la promenade permet alors une double ouverture, sur le paysage et sur la société qui se crée dans la station (DUHAMEL et KNAFOU, 2003, p.59).

Figure.8

Ainsi, la nature, bien que fondamentale, n'est pas une dimension omnipotente dans l'attractivité des stations balnéaires (corpus T1) : l'aménagement des espaces publics y tient une part non négligeable. Les "nuages de représentations" attractifs et plutôt attractifs comprennent ainsi 40% de photographies dont la dimension naturelle des espaces est fortement marquée, tandis que les 60% restant renvoient à l'aménagement apprécié des espaces publics. Le rôle de la collectivité publique est en ce sens un vecteur majeur d'attractivité en station balnéaire. Les espaces publics sont des lieux d'image forts (bien que souvent non conscientisés[48]) ; la qualité de leurs aménagements est reconnue et appréciée.

Les marqueurs microterritoriaux à Seignosse-Océan

Dans la structure des représentations attractives, le rapport entre espaces "naturels" et espaces "aménagés" est inversé dans le cas de Seignosse-Océan (corpus T2). Les images identifiées comme attractives par les enquêtés sont principalement des espaces "naturels", qu'il s'agisse de l'océan et de la plage, de la dune, de la forêt ou du golf.

Figure.9

Seignosse-Océan est identifiée comme une station « nature » qui a su conserver des espaces sauvages. Cette notion est alors connotée très positivement en étant associée à l'idée de liberté, de nature vierge, immaculée et non anthropisée. Un grand nombre d'enquêtés constitue un groupe, *« un peu sauvage, le côté nature, ce qui me plaît, c'est joli »*[49], ou encore *« côté sauvage, plus nature et plus typique »*[50], révélant ainsi combien la nature et l'idée d'espace de liberté qui lui est associée structurent les représentations urbaines et paysagères de Seignosse-Océan. La partie attractive de Seignosse-Océan est donc surtout constituée de références non construites : 70% des images identifiées comme attractives renvoient à des photographies d'espaces "naturels", alors que cette proportion n'était que de 40% dans le cas précédent des stations balnéaires (corpus T1). Les espaces publics aménagés sont faiblement représentatifs du nuage des représentations attractives et plutôt attractives, les exceptions à cette règle disposent alors de fortes « médiations plantées », la "nature" y est particulièrement présente (accès aux plages, avenue Chambrelent et zone de loisirs des Bourdaines, etc.). Pour le reste, l'imaginaire associé est soit « neutre » soit « plutôt répulsif ».

Figure10.

L'entrée principale en station (au niveau de l'office du tourisme) est par exemple identifiée comme « neutre » alors qu'il s'agit d'un espace clef, l'espace par lequel on arrive et on découvre son nouveau lieu de séjour, un lieu qui devrait contribuer à accrocher le visiteur en l'invitant à la découverte du reste de la station. Cette "porte d'entrée" constitue un « *nœud* »

[48] Comme en témoigne notamment la difficulté d'appréhension de ces représentations microterritoriales par le biais d'entretiens semi-directifs.

[49] Selon une retraitée propriétaire d'une résidence secondaire à Seignosse-Océan, enquêtée le 29 juillet 2009 (E33).

[50] Selon un touriste en séjour enquêté le 16 juillet 2009 (E29).

(LYNCH, 1976) essentiel en station qui ne semble pas être identifié comme tel par les enquêtés.

Figure.11

Quant à la place Castille, pourtant récemment réaménagée, elle n'apparaît paradoxalement pas comme un marqueur microterritorial fort puisque ses images sont également identifiées comme « neutres ». Cet aménagement, au cœur de la station, ne contribuerait finalement que marginalement à son attractivité malgré les lourds investissements qu'il a nécessités.

Figure.12

Ainsi, à Seignosse-Océan, c'est bien la nature qui paraît relever le niveau de l'attractivité, tandis que les éléments construits présentés dans les photographies sont largement critiqués. Les interventions menées sont globalement interprétées comme des atteintes à l'environnement (en dehors de l'exemple significatif de l'espace paysager de l'avenue de Chambrelent). Au final, il semble bien que les articulations et les transitions entre les espaces soient à reprendre pour que la nature proche bénéficie fondamentalement à la station. Pour reprendre les termes de Michel CHADEFAUD (1988, p.777), il ne faut pas oublier que, pour le promeneur, le principe de base est *« celui de la progressivité du passage vers une nature de plus en plus "sauvage"* ». Il évoque à cette occasion « *la règle générale de l'emboîtement des espaces-natures, du "plus-urbain au plus anti-urbain"* ». C'est l'enjeu à relever pour obtenir une nouvelle image de la station car la juxtaposition actuelle brutale entre la nature sauvage et la dureté urbaine est soulignée par les touristes et paraît impacter négativement leurs représentations microterritoriales de la station.

CONCLUSION

Les analyses conduites ont permis de confirmer que les touristes qui fréquentent la plage ne sont pas des visiteurs myopes (URBAIN, 1993, 2002), mais bien des acteurs essentiels des stations contemporaines, qui observent, qui jugent, qui interprètent et se représentent (de façon latente et souvent inconsciente) les espaces urbains et touristiques dans lesquels ils vivent et qu'ils font vivre en retour. Les photographies constituent de ce point de vue un outil méthodologique intéressant pour aborder ces acteurs particuliers, éphémères et non structurés[51]. S'il semble difficile d'associer sur le long terme les touristes au projet d'aménagement, on peut toutefois s'enquérir de leurs attentes, de leurs regards portés sur l'espace urbain et touristique. En repérant et en analysant leurs représentations microterritoriales, il paraît finalement possible d'intégrer ces individus atypiques dans la réflexion sur la conception et la requalification urbaine des stations contemporaines. Si une telle approche s'avère riche d'enseignements quant aux interactions qui se jouent entre l'offre et la demande urbaines, il conviendrait également de trouver les moyens de la déployer plus largement, en composant toutefois avec les contraintes, temporelles et spatiales, du matériau photographique. Il s'agirait notamment de se pencher sur l'intérêt d'intégrer l'usager, le pratiquant au sens large : touristes, habitants, mais également acteurs économiques,

[51] Au sens où ils ne sont généralement pas organisés au sein d'instances administratives, associatives et/ou revendicatives, à l'exception, non négligeable, des propriétaires de résidences secondaires qui se fédèrent de plus en plus dans des associations de propriétaires.

administratifs et politiques. La confrontation de ces différentes représentations microterritoriales pourrait alors nourrir la constitution d'un référentiel commun, préalable indispensable à tout projet d'aménagement.

Bibliographie

ANDRE Yves. BAILLY Antoine, FERRAS Robert, GUERIN Jean-Paul, GUMUCHIAN Hervé. 1989. *Représenter l'espace : l'imaginaire spatial à l'école*. Paris : Anthropos, 1989, 227p.

ANPHOUX Pascal. 2001. « L'observation récurrente », in GROSJEAN Michèle, THIBAUD Jean-Paul (dir.). *L'espace urbain en méthodes*. Marseille : Editions Parenthèses (collection Eupalions), 217p.

BAILLY Antoine. 1977. *La perception de l'espace urbain : les concepts, les méthodes d'étude, leur utilisation dans la recherche urbanistique*. Paris : CRU, 264p.

BAILLY Antoine. 1992. « Les représentations en géographie », *in* BAILLY A, FERRAS R. et PUMAIN E. (dir.), *Encyclopédie de Géographie*. Paris : Economica, 1992, 1132p.

BAILLY Antoine et PAELINCK J.H.P. 1989. *Un modèle économétrique du développement socio-spatial de régions touristiques*. Aix-en-Provence : Centre des Hautes études touristiques, 21p.

BARDIN Laurence. 2001. *L'analyse de contenu*. Paris : PUF (10ème édition), 291 p.

BARTHES Roland. 1964. « Rhétorique de l'image », *Communication* 4. *Recherches sémiologiques*, pp.40-51

BASSAND Michel, COMPAGNON Anne, JOYE Dominique et STEIN Véronique. 2001. *Vivre et créer l'espace public.* Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 223p.

BIGANDO Eva. 2006. *La sensibilité aux paysages ordinaires des habitants de la grande périphérie bordelaise (communes du Médoc et de la Basse Vallée de l'Isle*. Thèse de géographie, Université Michel de Montaigne – Bordeaux III, 490p.

BOURDIEU Pierre. 1965. *Un art moyen. Essai sur les usages sociaux de la photographie*. Paris : éditions de Minuit, 360p.

BOZONNET Jean-Paul. 1977. *La perception de l'espace montagnard*. Grenoble : Groupement du CTGREF, étude n°117, 240p.

CAZES Georges. 1992. *Fondements pour une géographie du tourisme et des loisirs*. Paris : Editions BREAL, 189p.

CHADEFAUD. 1988. *Le tourisme dans le Pays de l'Adour.* Pau : numéro spécial des Cahiers de l'Université, 1010p.

CHARLOT-VALDIEU Catherine et OUTREQUIN Philippe. 2009. *L'urbanisme durable. Concevoir un écoquartier*. Paris : éditions du Moniteur, 295p.

CHEVALIER Jacques. 1974. « Espace de vie ou espace vécu ? L'ambiguïté et les fondements du concept d'espace vécu ». *L'espace géographique*, III, pp.179-187.

COLLIER John. 1967. *Visual anthropology : Photography as a Research Method. 1986. University Mexico Press*, 255p.

CORBIN Alain. 1988. Le territoire du vide : l'Occident et le désir de rivage (1750-1840). Paris : Flammarion, 403p.

DEBARBIEUX Bernard. 1988. Territoires de haute-montagne : recherche sur le processus de territorialisation et d'appropriation sociale de l'espace de haute-montagne dans les Alpes du Nord. Thèse de Géographie : UJF et IGA de Grenoble, 495p.

DELISLE Claire, BAPTISTE Alain et BABIN Pierre. 1974. *Photolangage*. Paris : Chalet, 188p.

DEWAILLY Jean-Michel, FLAMENT Emile. 1993. *Géographie du tourisme et des loisirs*. Paris : SEDES et CDU, 287p.

DUHAMEL Philippe et KNAFOU Rémy. 2003. *Tourisme littoral : intérêts et limites d'une mise en relation.* Annales de Géographie, volume 112, n°629, pp.47-67.

DUMAZEDIER Joffre. 1974. *Sociologie empirique du loisir : critique et contre-critique de la civilisation du loisir*. Paris : Editions du Seuil , 269p.

DURKHEIM Emile. 1988. *Les règles de la méthode sociologique*. Paris : Flammarion, 1988 (1ère éd. 1895), 254p.

FREMONT André. 1976. *La région, espace vécu*. Paris : PUF, 223p.

FROCHOT Isabelle et LEGOHEREL Patrick. 2007. *Le marketing du tourisme*. Paris : Dunod, 276p.

GARRIGUES Emmanuel. 2000. *L'écriture photographique. Essai de sociologie visuelle*. Paris : l'Harmattan, 237p.

GROSJEAN Michèle, THIBAUD Jean-Paul (dir.). 2001. *L'espace urbain en méthodes*. Marseille : Editions Parenthèses (collection Eupalions), 217p.

GUERIN Jean-Paul. 1989. « Géographie et représentation » , in ANDRE Yves. BAILLY Antoine, FERRAS Robert, GUERIN Jean-Paul, GUMUCHIAN Hervé. *Représenter l'espace : l'imaginaire spatial à l'école*. Paris : Anthropos, 1989, pp.4-5

GUERIN Jean-Paul et GUMUCHIAN Hervé (dir.). 1985. *Les représentations en Actes : Actes du Colloque de Lescheraines*. Grenoble : Institut de Géographie Alpine, Université Joseph Fourier, 352p.

GUMUCHIAN Hervé. 1991. *Représentations et aménagement du territoire*. Paris : Economica, 143p.

HATZFELD Hélène. 2006. « A la recherche d'un bien commun : la demande de paysage », in MARCEL Odile (dir.). *Paysage modes d'emploi, pour une histoire des cultures de l'aménagement*. Seyssel : Editions champ Vallon, pp.274-284.

INHËLDER Barbel et PIAGET Jean. 1981. *La représentation de l'espace chez l'enfant*. Paris : PUF (4ème édition), 574p.

JODELET Denise (dir.). 1989. *Les représentations sociales*. Paris : PUF, 447p.

LAMIZET Bernard. 2002. *Le sens de la ville*. Paris : L'Harmattan, 242p.

LE LAY Yves-François, PIEGAY Hervé, COSSIN Mélanie. 2005. « Les enquêtes de perception paysagère à l'aide de photographies : choix méthodologiques et exemples en milieu fluvial », *Septièmes Rencontres de Théo Quant*, [en ligne] URL http://thema.univ-fcomte.fr/theoq/fr/publications.php?menus=publications&annee=2005 [consulté le 15/09/09].

LYNCH Kevin. 1976. *L'image de la cité*. Dunod : Paris, 1ère édition américaine : *The Image of the City*, Cambridge, Massachusetts, 1960. 224p.

LUGINBÜHL Yves. 1989. « Au-delà des clichés. La photographie du paysage au service de l'analyse ». *Strates*, n°4, pp.11-16.

LUSSAULT Michel. 2007. *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*. Paris : Seuil, 366p.

MALINOWSKI Bronislaw. 1922. *Argonauts of the Western Pacific*. New York : Routledge, 527p.

MARESCA Sylvain. 2007. « Photographes et ethnologues », *Ethnologie française*, Tome XXXVII , pp.61-67.

MEAD Margaret et BATESON Gregory. 1942. *Balinese Charachter : a Photographic Analysis*. New York : Academy of Sciences, 278p.

MERLIN Pierre et CHOAY Françoise (dir.). 1988. *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Paris : PUF, 2009 (2ème édition), 963p.

MICHELIN Yves. 1998. « Des appareils photo jetables au service d'un projet de développement : représentations paysagères et stratégie des acteurs locaux de la montagne thiernoise », *Cybergeo : European Journal of Geography*. *Politique, culture, Représentations*, document 65, mis en ligne le 07 décembre 1998, 15p.
URL : http://www.cybergeo.eu/index5351.htlm

MIOSSEC Jean-Marie. 1977. « L'image touristique comme introduction à la géographie du tourisme », *Annales de la Géographie*, t. 86, n°473, pp.50-70.

MOSCOVICI Serge. 1976. *La psychanalyse son image et son public*. Paris : PUF (1ère édition en 1961), 506p.

ODIT. 2008. *Améliorer la qualité d'usage touristique des espaces publics en ville*, Mini guide. Paris : ODIT FRANCE, coll. Ingénierie touristique, n°19, 92p.

PAPINOT Christian. 2007. « Le "malentendu productif". Réflexion sur la photographie comme support d'entretien, Ethnologie française, 2007/1, Tome XXXVII, pp.79-86

PELE-BONNARD Catherine. 2002. *Marketing & tourisme : première rencontre*. Paris : Chiron éditeur, 191p.

PINSON Gilles. 2009. *Gouverner la ville par le projet : urbanisme et gouvernance des villes européennes*. Paris : Presses de Sciences Po, 420p.

SANSON Pascal (dir.). 2007. *Le paysage urbain : représentations, significations, communication*. Paris : l'Harmattan, 367p.

SECHET Patrice, LAFORGUE Jean-Didier, DEVALIERE Isolde. 1998. *L'urbanité paysagère ou la perception des rapports ville-nature : l'imaginaire des murs à pêches dans l'habiter et le paysage Montreuillois*. Paris : Rapport d'étude pour la ville de Montreuil, 194p.

SORLIN Pierre (dir.). 1999. *Les sciences humaines et l'image*. Paris : Hermès Science Publications, 286 p. pp.17-47.

STOCK Mathis (dir.). 2003. *Le tourisme : acteurs, lieux et enjeux*. Paris : Belin, 304p.

STOCK Mathis. 2001. « Brighton and Hove : station ou ville touristique ? Etude théorico-empirique », *Géocarrefour*, vol. 76 n°2, le tourisme et la ville, pp.127-131.

THIBAUD Jean-Paul. 2002. *Regards en action, ethnométhodologie des espaces publics*. Paris : À la Croisée, 262p.

TOMAS François (coordinateur). 2002. *Espaces publics, architecture et urbanité de part et d'autre de l'Atlantique*. Saint Etienne : Publications de l'Université de Saint Etienne, 271 p.

TOUSSAINT Jean-Yves, ZIMMERMANN Monique (dir.). 1998. *Projet urbain : ménager les gens, aménager la ville*. Belgique : Pierre Mardaga éditeur, 201p.

URBAIN Jean-Didier. 1993. *L'idiot du voyage*. Paris : Editions Payot, 270p.

URBAIN Jean-Didier. 2002. *Sur la plage : mœurs et coutumes balnéaires (XIXè-XXè siècles)*. Paris : Editions Payot & Rivages (3ème édition), 500p.

VACHERET Claudine (dir.). 2000. *Photo, groupe et soin psychique*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 202p.

VERDIER Philippe. 2009. *Le projet urbain participatif : apprendre à faire la ville avec ses habitants*. Gap : Editions Adels et Yves Michel, 264p.

VIARD Jean. 2000. *Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux*. Edition de l'aube, 169p.

VOGEL Reine. 1997. « La ville et ses images », in LAMIZET Bernard et SANSON Pascal (dir.). *Les langages de la ville*. Marseille : Parenthèses, pp.69-77.

VLES. Vincent. 2006. *Politiques publiques d'aménagement touristique : objectifs, méthodes, effets*. Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 481p.

ZEPF Marcus (dir.). 2004. *Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 175p.

Nombre de signes (espaces compris et bibliographie incluse) : 48 561

Figure 1. Répertoire des espaces urbains et paysagers en stations balnéaires (corpus T1 et T2)

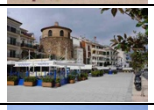
Déclinaisons urbaines et paysagères	*Exemple de photos (T1)*	*Exemple de Photos (T2)*
Les aménagements relatifs à la mer ou à l'océan (ports, plans d'eau protégés, digue, etc.)		
L'architecture et les jardins		
L'urbanisme		
L'urbanisation dure (la ville en bord de mer)		
Les scènes urbaines		
Les paysages "naturels"		
Les paysages de médiation ("évocations", objets emblématiques, etc.)		
Le rapport à la mer, les vues sur mer		
Les activités de commerces et de loisirs		
Les objets architecturaux		
Les déplacements (axes)		
Les "inurbanités" fortes (vides urbains, rapport à la mer non traité, etc.)		
L'accès à la plage, à la mer ou à l'océan (les pénétrations vers la mer)		
Les promenades (« jardins », « nature », « bord de mer », « urbaines », etc.)		
Les stationnements		

Figure 2. Les enquêtes photographiques sur la plage du Penon, à Seignosse-Océan

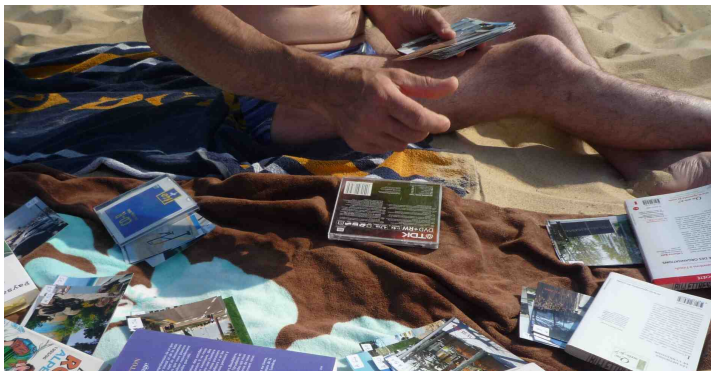


Figure 3. Les "nuages de représentations" en stations balnéaires

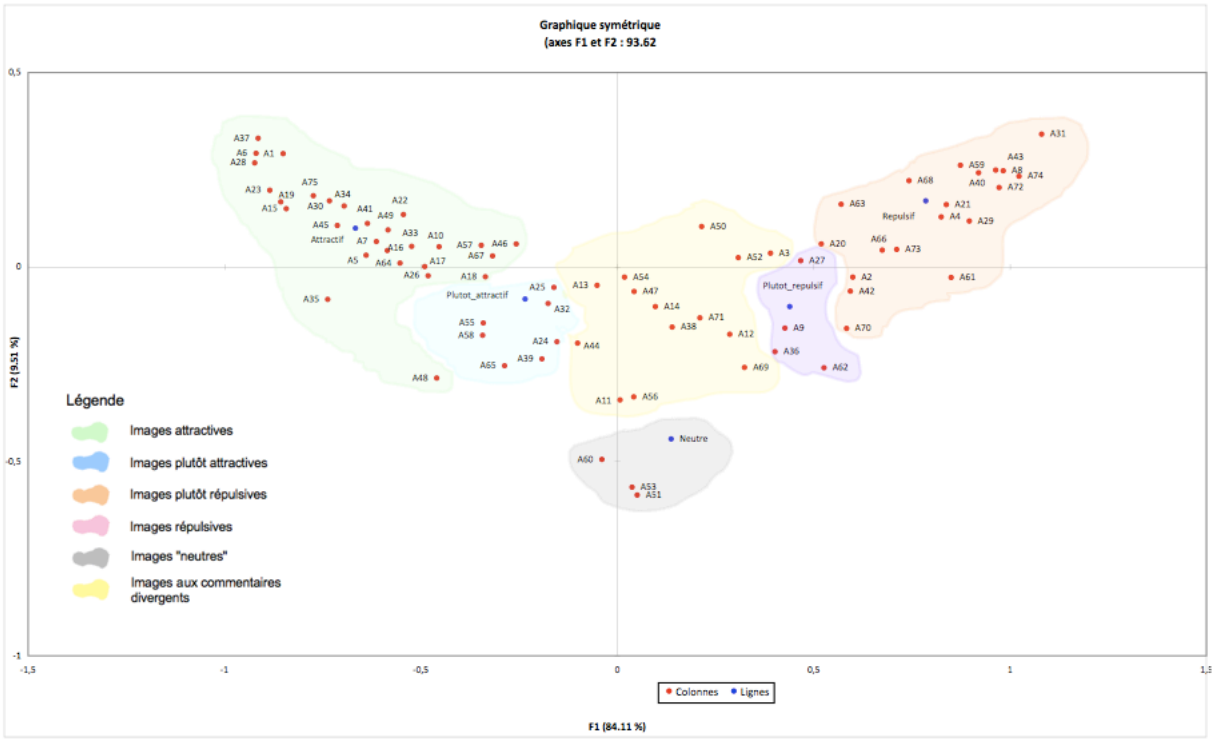
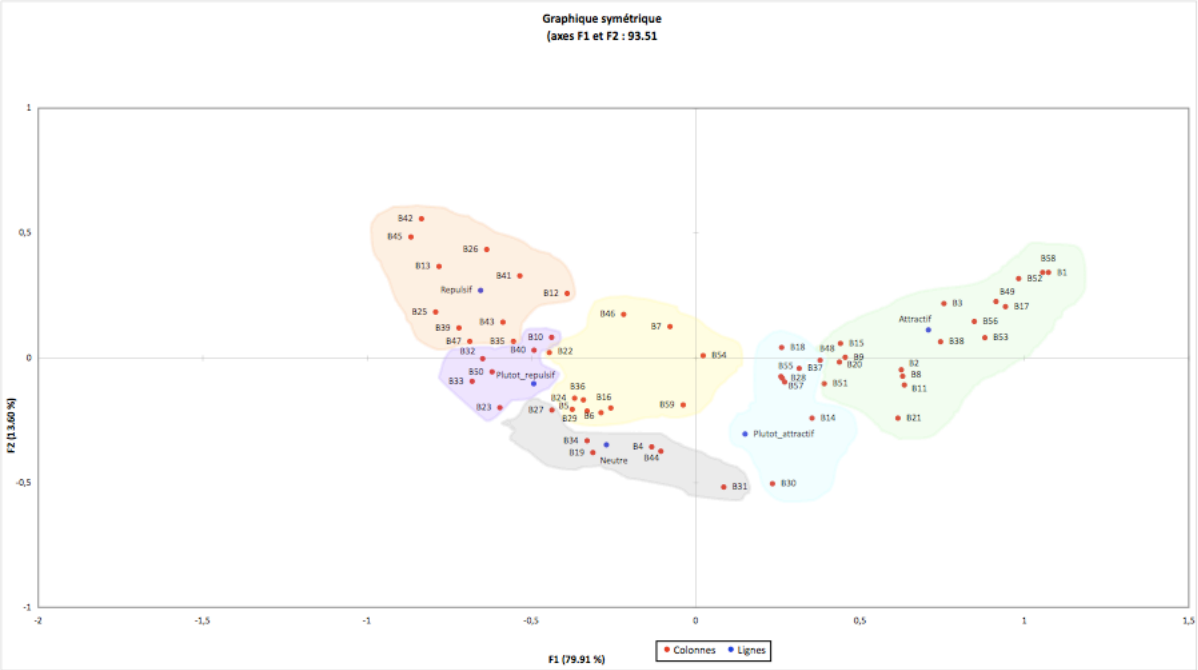


Figure 4. Les "nuages de représentations" à Seignosse-Océan



Figures 5 et 6. Images attractives de stations balnéaires – la présence de la nature









Figure 7. Images attractives de stations balnéaires – les points de repère paysagers





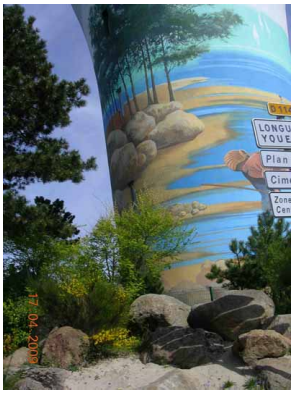


Figure 8. Images attractives de stations balnéaires – les espaces de déambulation









Figure 9. Images attractives de Seignosse-Océan – une station « nature »



Figure 10. Images attractives de Seignosse-Océan – aménagements paysagers



Figure 11. Images « neutres » de Seignosse-Océan – porte d'entrée de la station



Figure 12. Images « neutres » de Seignosse-Océan – place Castille

